



# Ville de Cerny

## Essonne

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 avril 2024

Date de convocation : 29 mars 2024	Nombre de conseillers en exercice : 23
Date d'affichage : 29 mars 2024	Nombre de conseillers présents : 12
	Nombre de conseillers votants : 20

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi onze avril, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 29 mars 2024.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mme MITTELETTE-ROUISSI, M. PRAT, Mme BARBERI, MM. LACOMME, MIKOLAJCZAK, CARNOT, Mme TRIMBOUR, M. VUITRY, Mme VUITRY, M. JACQUET

Ont donné pouvoir : M. Patrick VELAY à M. François LACOMME  
Mme Nadine-Françoise MAUGERE à M. Alain PRAT  
Mme Laurie FILLATRE à M. Rémi HEUDE  
Mme Chrystelle LEPAGE à Mme Sylvie BARBERI  
M. Erwan MERLET à M. Alain VUITRY  
M. Bruno DUBOIS à Mme Marie-Claire CHAMBARET  
Mme Marine DENOYER à Mme Stéphanie MITTELETTE-ROUISSI  
M. Alain PIERROT à Mme Joëlle VUITRY

Absents excusés : Mmes Alexandra EYHERABIDE, Laetitia LAUTRU, M. Thomas FILLATRE,

A été désignée Secrétaire de séance : M. Patrick MIKOLAJCZAK

#### N° 2024 / IV / 1 – 3.6 Bilan annuel 2023 des acquisitions et cessions immobilières

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2241-1,  
CONSIDÉRANT la nécessité de délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune au cours de l'exercice budgétaire 2023 et de l'annexer au compte administratif,  
L'exposé ayant été entendu,

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

**ADOpte** le bilan annuel 2023 des acquisitions et des cessions immobilières opérées par la commune qui s'établit de la façon suivante :

## ACQUISITIONS

Nature juridique de l'acte	Nature du bien	Localisation	Superficie	Date de la délibération	Prix d'acquisition
Acte authentique 15/03/2023	Verger Sol	La prairie de Cerny Parcelle AO 67	12 a 76 ca	20/05/2021	1 €

## CESSIONS

Nature juridique de l'acte	Nature du bien	Localisation	Superficie	Date de la délibération	Prix de la cession
Acte authentique 29/11/2023	Ancienne agence postale	1A rue de Longueville Parcelle AO 1065	60 ca	30/09/2022	124 000 €

**DIT** que ce bilan sera annexé au compte administratif 2023.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET  
Maire de Cerny

